



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 6 février 2023 à 19h00,
tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, ses conseillers Corey Bissonnette, Chrissy
Ann Payne, Louis Schryer, Dustin Denault et Jacques Fleury.

Le maire Donald Gagnon et le conseiller Neil Maloney sont absents.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la réunion**

014-23/02

Pro-Maire

Proposé par Chrissy Ann Payne de nommer le conseiller Jacques Fleury comme maire
suppléant pour la réunion du conseil de février, en l'absence du maire Gagnon et du
conseiller Maloney.

Adopté

Le pro-maire Fleury souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

015-23/02

Proposé par Dustin Denault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

3. **Conflit d'intérêts (le cas échéant)**

Aucun.

4. **Adoption du procès-verbal**

016-23/02

Proposé par Corey Bissonnette que le procès-verbal de la réunion régulière du 9 janvier
2023 soit adopté.

Adopté

5. **Visiteurs**

Aucun.

6. **Rapport MRC du maire**

Aucun.

7. **Rapports des commissions**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport
verbal.



No de résolution
ou annotation

017-23/02

Pannes de Courant

- ATTENDU QU' il existe un réseau de transmission d'électricité appartenant à Hydro-Québec (HQ) dont sont clients les résidents du Haut-Pontiac (Sheenboro, Chichester, L'Isle-aux-Allumettes, Waltham) et certains résidents de Mansfield-Pontefract ;
- ATTENDU QUE ce réseau n'est pas intégré au réseau de d'Hydro-Québec ;
- ATTENDU QUE ledit réseau n'a pas de redondance significative en cas de défaillance d'équipement, ce qui entraîne des pannes de courant inutiles et prolongées ;
- ATTENDU QUE ledit réseau dépend uniquement de la province d'Ontario pour les surplus d'électricité en période de pointe ;
- ATTENDU QUE dans les cas d'une panne d'électricité, les résidents ne peuvent se préparer pleinement à la situation puisqu'ils ne reçoivent pas des renseignements précis et opportuns d'Hydro-Québec ;
- ATTENDU QUE lors de la panne de courant survenue les 4 et 5 février 2023, de nombreux résidents du Haut-Pontiac ont été privés d'électricité pendant plus de 36 heures durant un temps de froid dangereux (-39 degrés Celsius) ;
- ATTENDU QUE lors de la panne du 4-5 février 2023, les communications d'Hydro Québec aux résidents par le biais de l'application HQ, du site Web ou autrement étaient fausses et trompeuses ;
- ATTENDU QUE pendant cette panne, HQ n'a pas réussi à avoir des communications opportunes et précises avec les services d'urgence municipaux et locaux, notamment en ce qui concernait la durée des pannes, les plans de rétablissement et la priorisation des zones/secteurs à rétablir ;
- ATTENDU QUE la longueur de la panne d'électricité a eu pour cause directe la défaillance des services téléphoniques et Internet, laissant les résidents sans moyen de communication avec les services d'urgence dans des circonstances qui pourraient mettre leur vie en danger ;
- ATTENDU QUE la municipalité et ses résidents ont subi des dépenses, des pertes et des dommages indus pendant cette panne ;
- ATTENDU QUE cette panne n'est que la dernière d'une série de longues pannes survenues au cours des dernières décennies ;
- ATTENDU QU' avec les incitatifs et les programmes provinciaux et fédéraux visant à électrifier davantage les systèmes de chauffage, les véhicules, etc., la demande d'électricité et la charge sur le réseau ne feront qu'augmenter de façon exponentielle ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Chrissy Ann Payne que cette municipalité appui la résolution adoptée par la municipalité de L'Isle-aux-Allumettes et qu'elle fera une demande officielle à Hydro-Québec pour ce qui suit :

- Un plan formel, avec un échéancier, pour améliorer leur infrastructure afin d'intégrer



No de résolution
ou annotation

complètement le Haut-Pontiac dans le réseau de transmission d'énergie d'HQ assurant la redondance des services hydroélectriques dans notre région ;

- Une amélioration de la communication avec les clients (résidents) ainsi qu'avec la municipalité, avant, pendant et après un événement ;
- Une compensation pour les résidents et les municipalités qui ont pu subir des dépenses inutiles, des pertes ou des dommages en raison des pannes ;
- Une réunion publique organisée par les municipalités, où HQ peut répondre aux trois points demandés ci-dessus ;

ET, que cette résolution soit transmise et envoyée à TOUTES les municipalités de la MRC Pontiac, à la préfète Jane Toller et au député André Fortin pour leur soutien ; ainsi qu'au ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe ; au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, au ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, et qu'une plainte officielle soit déposée auprès de la Régie de l'Énergie concernant ce qui précède.

Adopté

018-23/02

Intersections des bancs de neige

Proposé par Corey Bissonnette de faire une demande formelle au MTQ pour faire enlever les bancs de neige aux intersections, pour améliorer la visibilité et assurer la sécurité.

Adopté

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, étant absent, le maire suppléant Fleury donne un rapport verbal.

Urbanisme et aménagement

Le conseiller Maloney, président du comité d'urbanisme et d'aménagement, étant absent, la Directrice générale donne un rapport verbal.

Le rapport de l'Inspecteur municipal est reçu et présenté.

Avis de motion – Règlement de démolition immeubles patrimoniaux

Un avis de motion est donné par Dustin Denault et un projet de règlement est présenté concernant la démolition pour les bâtiments patrimoniaux.

Avis de motion – Règlement sur les locations hébergements à courte durée

Un avis de motion est donné par Louis Schryer et un projet de règlement est présenté concernant la location d'hébergements saisonnier à courte durée.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

019-23/02

Règlement de taxation

Proposé par Louis Schryer d'adopter le règlement 2023-001 concernant les conditions de taxation municipale annuelle, tel que discuté.

Adopté



No de résolution
ou annotation

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, présidente du comité Loisirs, Récréation, Tourisme et Marketing, donne un rapport.

8. Questions du public

Aucun.

9. Présentation des comptes

020-23/02

Proposé par Corey Bissonnette que les factures soient payées selon la liste distribuée.
Adopté

10. Lecture de la correspondance

Aucun.

11. Varia

Aucun.

12. Huis clos

Non requis.

13. Date de la prochaine réunion

021-23/02

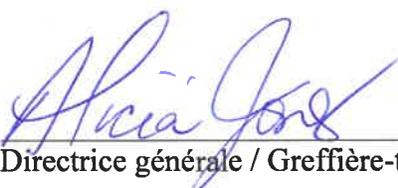
Proposé par Chrissy Ann Payne que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le lundi 13 mars 2023.

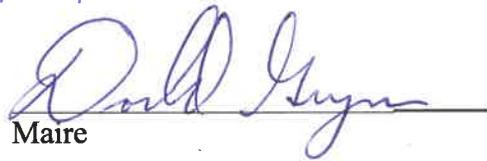
Adopté

14. Clôture de la réunion

022-23/02

Proposé par Corey Bissonnette que la séance soit ajournée à 19h50.
Adopté


Directrice générale / Greffière-trésorière

Pro: Maire:

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - La version française est la version officielle